

## *Éducation à la citoyenneté*

---

*Mémoire de l'esclavage  
et des abolitions de la traite négrière*

# **L'esclavage dans les programmes scolaires**

*05 mai 2006*

---

## La question de l'esclavage dans les programmes scolaires

### Spécificités des DOM dans les programmes d'histoire et de géographie BO n° 8 du 24 février 2000

Dans les départements d'outre-mer, la question de l'esclavage et de la traite négrière, l'étude des sociétés coloniales ont une part importante dans ces programmes.

La circulaire du 10 novembre 2005, parue dans le BO n° 41, donne un cadre, tant pour les enseignements que pour les activités éducatives, pour aborder « la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions ».

### LES PROGRAMMES SCOLAIRES

#### A l'école primaire

Dans les programmes publiés dans le numéro hors-série du BO, du 14 février 2002, la question de l'esclavage est explicitement développée, en histoire, au cycle 3 ; elle est en outre implicitement présente à travers certains ouvrages de littérature de jeunesse.

**L'enseignement de l'histoire au cycle 3** s'appuie sur un programme découpé en six périodes et vingt et un points forts.

La quatrième période, « Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815) » mentionne explicitement « la traite des noirs » et demande dans « le temps des découvertes » de souligner « l'apparition d'une nouvelle forme d'esclavage ». Dans « les réussites et les échecs » du mouvement des Lumières, de la Révolution française et du premier Empire, le programme permet d'indiquer l'abolition de l'esclavage en 1794 et son rétablissement en 1802.

La cinquième période (1815-1914) offre, par l'enseignement de la II<sup>ème</sup> République (avec l'abolition de l'esclavage) et du fait colonial, une dernière opportunité d'inscrire l'histoire de l'esclavage dans le premier degré d'enseignement.

**Le Document d'application** est explicite sur les « formes nouvelles d'esclavage » dans les colonies d'Amérique à partir de la traite des Noirs, différentes de l'esclavage antique. Il propose d'étudier « les esclaves d'une plantation ». Il indique plusieurs repères pour la période 1815-1914 : l'abolition de 1848, la personnalité de Victor Schoelcher, l'ouvrage « La case de l'Oncle Tom » (1852).

**L'enseignement de l'éducation civique** vient à l'appui de cette réflexion, particulièrement en présentant les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger avec l'étude de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

La constitution d'une **culture littéraire** pour les élèves permet aussi une autre approche de l'esclavage. Le document d'application des programmes « littérature cycle 3 » mentionne plusieurs ouvrages utiles : *Deux graines de cacao* de Évelyne Brisou-Pellen, *Grand-mère, ça commence où la route de l'esclavage ?* de Dany Bebel-Gisler et *Sur les traces des esclaves* de Davidson TH (Gallimard Jeunesse 2003).

## Au collège

### En histoire et géographie

Dans le **programme de 6<sup>ème</sup>**, on peut faire une mention explicite dans l'étude de l'Égypte, de la Grèce et de Rome de la réalité de l'esclavage antique. Des textes historiques et littéraires viennent à l'appui chez Homère, dans la Bible, chez Sénèque (Lettres à Lucillius).

Dans les programmes du **cycle central** (BO n° 5 du 30 janvier 1997). En **classe de 5<sup>ème</sup>**, lors de l'étude de la géographie de l'Afrique, dans le programme « le poids de l'histoire ancienne et récente » est mis en évidence. C'est une occasion pour mentionner les réalités anciennes de l'esclavage dans l'histoire de l'Afrique. En histoire, le recours à l'esclavage peut être associé à la « destruction des civilisations amérindiennes dans le chapitre « L'Europe à la découverte du monde ».

**En classe de 4<sup>ème</sup>**, l'étude de la Monarchie absolue, le développement du premier empire colonial français, une référence au Code noir de 1685, le commerce triangulaire peuvent être mentionnés explicitement dans le programme. Dans la période révolutionnaire (1789-1815), l'abolition de 1794, le rétablissement de l'esclavage en 1802 et la révolte de Saint-Domingue sont à mentionner. Un dossier peut être consacré enfin à l'abolition de l'esclavage en 1848.

Au collège également, **l'éducation civique**, particulièrement en classe de quatrième, avec l'examen de la question des Libertés et des droits, l'étude de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen peut offrir – en liaison avec le programme d'histoire – l'occasion d'une réflexion sur le problème de l'esclavage.

### Dans l'enseignement du français

La question de l'esclavage peut être abordée à travers l'initiation aux discours narratif, explicatif et argumentatif, comme à travers l'approche d'extraits d'œuvres littéraires.

**Dans le programme du cycle central**, le travail sur les formes du discours se fait « par l'approche diversifiée des textes, notamment littéraires ». Les textes sont choisis le plus souvent en relation avec la progression mise en œuvre en histoire.

**En classe de 5<sup>ème</sup>** est proposé un récit de voyages en liaison avec les grandes découvertes, **en classe de 4<sup>ème</sup>**, des textes de satire ou de critique sociale du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La lecture de textes littéraires fournit des références précieuses. En classe de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, les récits de voyage de Marco Polo, de Bougainville, de Jean de Lery, les textes de satire et de critique sociale des *Lettres Persanes* de Montesquieu et des *Contes de Voltaire* sont les plus utilisables. On peut penser aussi au théâtre (*les Fourberies de Scapin*) et aux Opéras nombreux du XVIII<sup>ème</sup> siècle (*L'Italienne à Alger*, *Così fan tutte*, etc.). Les « topoï » littéraires offrent des éléments de cohérence précieux : celui du « sauvage », de « l'esclave », de « l'enlèvement par les pirates ». Dans la liste des suggestions de lecture, une mention particulière peut être faite pour la lecture d'une bande dessinée : Hergé, *Tintin au Congo* ; Bourgeon F, *Le Bois d'Ébène*.

## Au lycée

### En histoire et géographie

#### En classe de seconde

Il serait utile de souligner en histoire, dans l'étude de la citoyenneté antique à Athènes, ce qu'indique le commentaire du programme sur « les limites de la citoyenneté athénienne » : « une citoyenneté fondée sur le droit du sang, qui exclut les étrangers et les esclaves ». De même, dans l'étude de « La Méditerranée au XII<sup>ème</sup> siècle carrefour des civilisations », il serait utile de faire le point sur la situation de l'esclavage au moyen âge et les différences avec le servage féodal. Le thème V « La Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851 » offre l'occasion de revenir sur la difficile abolition de l'esclavage, la première abolition avec la Révolution, son rétablissement en 1802, la seconde abolition en 1848. L'indépendance de Haïti en 1804 peut être évoquée. Trois grandes personnalités doivent être évoquées, l'Abbé Grégoire, Toussaint-Louverture et Victor Schoelcher.

#### En éducation civique, juridique et sociale

Les thèmes « citoyenneté et travail », « citoyenneté et intégration » peuvent prêter à une réflexion sur l'esclavage.

#### Dans l'enseignement du français

La réflexion **en classe de seconde**, peut être conduite dans le cadre du travail sur l'argumentation, « démontrer, convaincre et persuader » et particulièrement des « effets sur le destinataire ». Le **Document d'accompagnement** indique explicitement que « l'argumentation doit être nourrie de contenus concrets qui ont donné lieu dans notre histoire culturelle à des débats marquants et souvent toujours actuels ». L'approche de la littérature d'idées initie les élèves « à des réflexions qui feront ultérieurement l'objet de la philosophie » et peuvent être parallèles aux sujets traités en ECJS.

**Les Documents d'accompagnement** offrent une opportunité de mise en œuvre centrée sur la question de l'altérité et liée à l'esclavage et à la traite négrière. Des exemples de textes littéraires et de documents peuvent être cités. Parmi les textes littéraires : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage en terre du Brésil* ; La Boétie, *Discours de la servitude volontaire* ; Montaigne, « Des Cannibales », « De l'inégalité qui est en nous » (Essais I, XXXI et XLII) ; Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie*, articles « Esclavage », « Nègre » ; Voltaire, *Candide* ; Hugo, *Bug Jargal* ; Césaire, *Cahier de retour au pays natal* ; Tournier, *Vendredi ou les limbes du pacifique* ; Styron, *Les confessions de Nat Turner* ; Condé, *Moi Tituba, sorcière*, etc.

Parmi les documents : Extraits du Code noir (1685) ; Condorcet, *Réflexions sur l'esclavage des nègres* ; Schoelcher, « Décret d'abolition de l'esclavage » 1848 ; Todorov, *La conquête de l'Amérique, Nous et les autres* ; le film, *La controverse de Valladolid*, de Verhaegue (réalisation) et Carrière (scénario) ; la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948).

## En classe de première

**Dans le programme d'histoire**, il est cependant important, dans l'étude de la colonisation, d'analyser les formes nouvelles de domination. **Le programme de géographie** prévoit l'étude des DOM-TOM ; il est possible de prendre en compte l'évolution de ces anciennes sociétés coloniales.

**Dans l'enseignement du français**, l'étude d'« un mouvement littéraire et culturel », permet d'aborder plusieurs œuvres du XVIII<sup>ème</sup> siècle de genres différents, qui n'auront pas été vues en seconde dans le cadre de l'argumentation. On pensera aussi à Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Marivaux, *L'île des esclaves*. Les problématiques proposées peuvent prendre une dimension plus conceptuelle qu'en classe de seconde : Primo Levi, *Si c'est un homme* ; Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, *Race et Histoire*. On peut lire aussi Angé, *La traversée du Luxembourg* ; Aimé Césaire, *La tragédie du roi Christophe* ; Alejo Carpentier, *Le siècle des Lumières*.

## Les langues anciennes

Elles apportent leur contribution sous forme d'une indispensable mise en perspective, au **collège** comme au **lycée** : elles permettent de considérer les divers aspects de la condition d'esclave, réfractés dans la diversité des formes littéraires, aussi bien avec les « textes fondateurs » en classe de 6<sup>°</sup> que dans les programmes de grec et de latin. A titre d'exemples, on mentionnera dans *L'Odyssée*, « texte fondateur », l'histoire d'Eumée (chant XV) ; qui peut être étudiée aussi en grec (« Un grand poète Homère ») en 1<sup>°</sup>, où l'on aborde également « la cité athénienne au V<sup>°</sup> siècle ». En latin, on mentionnera « la vie quotidienne à Rome » en 5<sup>°</sup>, « Rome, la vie de la cité » en 4<sup>°</sup>, et les textes narratifs très concrets des agronomes latins. L'entrée « points de vue sur la fin de la République » (3<sup>°</sup>) permet d'aborder la révolte de Spartacus, que l'on peut étudier en grec en 1<sup>°</sup> avec Plutarque, (*Vie de Crassus*). En latin, l'entrée « comédie, satire » en classe de 2<sup>°</sup> permet de lire Plaute (*Pseudolus*), Juvénal (*Satire VI*) ; Pétrone, Sénèque trouvent leur place en terminale. On utilisera aussi les témoignages des inscriptions grecques et latines.

## Dans l'enseignement professionnel

Dans les cours d'Éducation Civique, Juridique et Sociale en BEP et baccalauréat professionnel, il est possible d'étudier la problématique de l'esclavage dans les questions qui ont trait aux Droits de l'Homme.

**Dans l'enseignement du français**. En **CAP**, les finalités du programme font explicitement référence à une vision humaniste de la formation. Parmi les quatre problématiques proposées aux enseignants, la quatrième, « s'insérer dans la cité » est particulièrement propice à une réflexion de nature historique et littéraire sur le choc des cultures, la négation de l'autre (« découvertes des cultures et représentations de l'autre ») générés par l'esclavage. En **BEP**, le programme préconise l'étude, en première année, d'œuvres théâtrales du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Le genre romanesque – romans mais aussi contes et nouvelles des XVII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles – travaillé en classe terminale se prête aisément à l'étude de l'esclavage.

En **baccalauréat professionnel**, les Documents d'accompagnement proposent explicitement une séquence sur la réception de *L'île des Esclaves* de Marivaux.

Les trois programmes mettent l'accent sur l'apprentissage de l'argumentation et des discours argumentatifs. Ils soulignent par ailleurs l'importance des textes documentaires et de leur traitement en relation avec les programmes d'histoire ou l'ECJS.